



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 103093

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la révision générale des politiques publiques. Il souhaiterait connaître les économies qui ont été réalisées depuis la mise en place de la RGPP il y a quatre ans.

Texte de la réponse

La révision générale des politiques publiques (RGPP), initiée dès juillet 2007 sous l'impulsion du Président de la République, constitue une démarche sans précédent de réforme de l'État. Elle repose sur trois engagements : la réduction des dépenses publiques, mais aussi l'amélioration de la qualité des services publics et la modernisation de la fonction publique. Elle a conduit à examiner l'ensemble des missions de l'État, leur organisation, leur efficacité. Suite aux cinq réunions du conseil de modernisation des politiques publiques, la RGPP se décline aujourd'hui en plus de 400 mesures articulées en deux phases successives (RGPP 1 et RGPP 2). À ce jour, les gains budgétaires bruts permis par la mise en oeuvre de la première phase sont évalués à près de 7 Mdeuros (environ 6,8 Mdeuros) pour la période 2009-2011. Ce chiffrage est en cela en ligne avec l'objectif affiché en septembre 2009, lors de la présentation du budget triennal 2009-2011. La seconde phase, engagée en juin 2010, a enrichi la RGPP de nouvelles réformes, portant pour l'essentiel sur la période 2011-2013. Ces nouvelles mesures, ajoutées à la montée en puissance de mesures de la première phase, permettront de réaliser plus de 8 Mdeuros d'économies brutes supplémentaires sur la période 2011-2013. Au total, à fin 2013, ce seront donc près de 15 Mdeuros qui auront été économisés grâce à la RGPP, dont près de 4,5 Mdeuros d'économies brutes sur la masse salariale, par application de la règle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103093

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2609

Réponse publiée le : 18 octobre 2011, page 11055